

CSE SIEGE 20 et 21 octobre 2020

Obscurantisme et régressions

Hommage à Samuel Paty

Le CSE Siège a tenu à observer une minute de silence pour honorer la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire et géographie, sauvagement assassiné le 16 octobre à Conflans-Sainte-Honorine.

Passeur de savoirs, ses élèves ont témoigné de sa volonté d'exercer leur esprit critique, seul gage d'exercice du bon usage des droits de l'homme et des citoyens dans la cité.

Lorsque nous manquerons de courage et de ténacité pour exercer pleinement notre liberté d'expression dans nos missions d'information, souvenons-nous de Samuel Paty qui a payé de sa vie son ouverture d'esprit.

Ce CSE a été l'occasion de présenter différents bilans au Siège :

- Bilan de l'emploi au 30 juin 2020
- Bilan social 2019
- Bilan du plan de développement et des compétences 2019
- Bilan sur l'information et l'aide au logement 2019

Bilan de l'emploi au 30 juin 2020

En ce qui concerne l'emploi et selon les sources de la Direction :

Au 30 juin 2020, le siège compte un effectif de 3965 permanents présents (en personnes physiques) dont 156 à temps partiel.

L'effectif permanent est composé de 49,4% de femmes.

Le niveau de l'emploi global au siège en équivalent temps plein est de 4281,4 ETP (équivalents temps plein) moyen soit 3789,6 ETP Permanent et 491,8 ETP Non Permanent.

Ce niveau est en baisse, (-280,1 ETP moyen) par rapport à la situation au 30 juin 2019, et traduit les effets du confinement lié à la crise sanitaire.

Les effectifs permanents représentent 88,5% des effectifs globaux, celle des effectifs non permanents représente 11,5%.

Au global, les effectifs évoluent de -250,4 ETP pour les PTA et de -29,7 ETP pour les journalistes.

Le solde des Arrivées/Départs est de -99, soit 102 arrivées (dont 62,7% transformations de CDD en CDI) contre 201 départs.

Le nombre d'heures supplémentaires payées au global au siège est en baisse de -28,1%, avec un taux de -26,4% pour les permanents et un taux de -30,8% pour les non permanents.

Nous observons une baisse de l'emploi global au Siège, conséquence des départs en RCC. Il est prévu un total de 385 départs fin 2022. A 328 départs en retraites s'ajoutent 57 projets professionnels.

Les élus ont fait états de départs prématurés pour nombre de salariés qui sont en souffrance au travail. **Ils pointent du doigt un système qui dirige vers la sortie des salariés usés par leurs conditions de travail qui se dégradent et la non-reconnaissance de leur investissement professionnel.**

Bilan social 2019

Les élus du CSE Siège ont constaté que le taux d'encadrement ne diminue pas... ce qui a pesé sur les comités salaires qui se sont tenus courant octobre.

Comment distribuer plus de mesures aux petits salaires alors que l'enveloppe est vampirisée par l'encadrement ? De plus, ceux qui sont amenés à quitter leur fonction d'encadrement gardent leur part variable, qui est pourtant une prime sur objectif. Mais s'ils n'ont plus d'objectif à atteindre, pourquoi gardent-ils leur part variable ? Ce n'est ni plus ni moins qu'un privilège qui leur est accordé.

En ce qui concerne l'encadrement, rien ne change. **Les femmes sont désavantagées et se heurtent toujours à un plafond de verre.**

Une des explications de la Direction serait que les femmes postulent moins souvent que les hommes à des postes d'encadrement. Les femmes créeraient donc «leur propre malheur» !!!... Quelle étrange idée de la part de la Direction... Les élus demandent plus de vigilance et exige que la parité soit de 50%. Car si à compétence égale le genre ne doit pas être frein... l'incompétence doit aussi être jugée avec les mêmes critères.

La mobilité, quant à elle est en berne. Les managers préfèrent trop souvent recruter des profils externes à l'entreprise plutôt que de faire jouer des mutations. **Il est regrettable d'abandonner la mobilité qui permettait d'offrir des opportunités de changer de sites ou d'évolutions professionnelles aux salariés permanents de FTV.**

Bilan du plan de développement des compétences 2019

L'année 2020 accuse une baisse de FORs (formateurs internes) dû aux départs à la retraite ou vers d'autre activité. Là encore on aimerait qu'il y ait plus de femmes FOR, car les profils sont majoritairement masculins. Elles ne représentent que 33 % des formateurs internes dans les métiers techniques.

Les FOR sont proportionnellement moins nombreux au Siège qu'en régions, et certaines formations ne concernent pas le Siège. C'est le cas du Mojo, plus employé sur le réseau France 3, ou encore des techniciens de régie plus nombreux sur le réseau France 3 qu'au Siège. C'est le cas également des compétences complémentaires JRI/ rédacteur.

Chaque salarié doit suivre au moins une action de formation non obligatoire en plus des formations dites obligatoires. Le problème est qu'on ne connaît pas la périodicité de ces formations, ni les délais d'exécution. **En fait la commission formation nous dit que tout cela reste flou et appelle donc des éclaircissements lors de prochains CSE.**

Les salariés ont besoin de ces formations, mais le budget formation de 2020 sera fortement sous-consommé – la pandémie est passée par là.

Bilan logement

Finissons par le 1% logement.... **Et c'est une catastrophe !**

Il y a un gap énorme entre la part que verse FTV pour le 1% et le nombre de salariés qui en bénéficie.



Ainsi 2 665 333 euros, correspondant à 0,45 % de la masse salariale, ont été versés à Action Logement, l'organisme collecteur, en 2019. Or, toujours pour l'année 2019, seuls 26 collaborateurs ont été logés !

Les élus déplorent la baisse catastrophique des services et des propositions de logements aux salariés.

Selon nous, il s'agit là véritablement d'une spoliation des fonds. La baisse des bénéficiaires est continue depuis 2017, les bailleurs ont la main mise sur les dossiers, et FTV à totalement perdu son droit de regard sur l'attribution des logements, alors que sa contribution est obligatoire !

Il y a fort à parier qu'Action Logement soit dans le collimateur du gouvernement et qu'à terme, cet organisme qui a tant apporté aux salariés disparaîtra.

Après ces deux jours de CSE siège, vos élus ne peuvent que constater qu'entre la régression des acquis sociaux et le « faire plus avec toujours moins », France Télévisions est bien loin de pouvoir offrir à ses salariés des horizons heureux.

Paris, le 26 octobre 2020

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR